

<u>NOM et Prénom de l'élève :</u>		<u>Date naissance</u>	<p>ENGAGEMENT DU SPORTIF</p> <p>J'adhère volontairement à l'Association Sportive et je m'engage à :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Jouer loyalement, sans violence, et rester maître de moi – Respecter l'arbitre, le juge en acceptant toutes ces décisions – Respecter les installations et les transports mis à ma disposition – Respecter les adversaires en restant modeste, honnête, fair-play – Respecter mes partenaires en tenant mes engagements – Représenter le mieux possible mon établissement dans les rencontres – Respecter ces engagements et le règlement intérieur ci-joint au dos. <p>Le non-respect pourra conduire à des sanctions allant jusqu'à la radiation définitive de l'association <u>sans remboursement</u> des frais d'inscription.</p> <p>Signature de l'élève :</p>
Fille - Garçon	ULIS - UPE2A - GEVASCO		
Classe :	Téléphone de l'élève :		
Mail de l'élève :			
Mail du responsable légal (obligatoire) :			Signature de l'élève :
Téléphone du responsable légal (en cas d'urgence surtout le mercredi après-midi):			<ul style="list-style-type: none"> – Entourer le(s) activité(s) souhaitée(s) (voir les jours au dos) : Badminton / Création artistique / Futsal / Volley – Entourer les jours de cantine prioritaire souhaités (2 maximum) : Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi = Fournir une photo d'identité (carte prioritaire)

AUTORISATION PARENTALE (pour l'année scolaire en cours)

Je soussigné(e) Madame, Monsieur (Nom Prénom) :

- Autorise mon enfant (Nom Prénom) : Classe :
 - À participer aux activités de l'association sportive de l'établissement et aux compétitions UNSS.
 - À emprunter les transports mis en place.
 - À être filmé ou photographié dans le cadre des publications UNSS : journal, exposition, site Internet, Facebook, Instagram. (Rayer en cas de refus d'autorisation)

L'image de votre enfant ne sera pas communiquée, ni vendue à d'autres personnes et ne portera pas atteinte à sa dignité, à sa vie privée ou à sa réputation. Vous pourrez à tout moment vérifier et disposer du droit de retrait de cette publication.

- **CERTIFICAT MEDICAL** : Ai pris connaissance que **mon enfant n'a plus besoin de fournir un certificat médical** pour l'obtention de la licence (code de l'éducation, article L552-4)
 - Autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur à prendre toute disposition concernant mon enfant en vue de le faire hospitaliser ou de faire assurer une intervention chirurgicale rendue nécessaire par avis médical.
 - Ai pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'association sportive pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS.
- Des garanties complémentaires IA Sport + peuvent être proposées (se renseigner auprès du professeur EPS)

Signature du responsable légal :

TARIFS, REDUCTION ET OPTION MAILLOT

Le tarif de base de la licence est de **27€**, payable en espèces (avec l'appoint) ou en chèque (nom et classe de l'élève au dos) à l'ordre de « **AS CLG St EXUPERY** ». **La licence est multi-activités** : elle permet de participer à **toutes les activités proposées (+transport gratuit)**.

REMARQUES : Tickets Pass Sports sont refusés. Tickets Pass Loisirs CAF sont acceptés mais ne rien écrire dessus. Si vous avez des difficultés financières => demande de fond social possible (licence gratuite) auprès de l'assistante sociale du collège (Mme Daviau).

REDUCTION : En cas de fratrie ou en parrainant une fille, la cotisation est réduite de **5€** et passe donc à **22€** (par exemple pour 2 inscriptions le coût est de **44€** au lieu de **54€** soit **10€** d'économie). Attention, cette réduction sera appliquée uniquement si les inscriptions (licence + feuille d'inscription signée + photo éventuelle) sont données ensemble (en même temps).

OPTION MAILLOT :

Si acheter « seul » (sans inscription à l'AS) = **10€**. Si achat « groupé » (Maillot + Licence) = **8€** (2€ d'économie)

LICENCE	=> Si réduction 5€ entourer et écrire le(a): Frère/sœur inscrit à l'AS ou Fille parrainée : Nom : Prénom : Classe : ...	22€ (fratrie/parrainage) ou 27€
		MAILLOT 8€ (avec la licence) ou 10€ (seul)
<i>Réserve aux enseignants : N° licence : 18..... RèglInt : Chèque - Espèces - FS</i>		Montant à régler :€

Mention sur le RGPD : Aux fins de gestion de la pratique sportive et des compétitions organisées directement ou indirectement par l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS), nous sommes amenés à solliciter des données personnelles concernant votre enfant licencié à l'UNSS pour la durée de validité de ladite licence. L'adhésion à l'UNSS vaut autorisation pour l'association UNSS de collecter, d'enregistrer et de stocker les données nécessaires. Outre les services internes de l'UNSS, les destinataires de ces données sont, à ce jour, les fédérations françaises délégataires du sport concerné par la pratique sportive du licencié, ainsi que les sous-traitants de l'UNSS tels que ses assureurs ou l'hébergeur des données de l'UNSS. Ces informations sont réservées à l'usage des services concernés et ne peuvent être communiquées qu'à ces destinataires. En tant que responsable légal du mineur licencié, vous bénéficiez notamment d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en adressant directement une demande au responsable de ces traitements Madame Marie-Céline Courtet à l'adresse daf@unss.org. La politique générale de protection des données est consultable sur le site internet de l'UNSS ainsi que sur son extranet OPUSS.

Signature précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé" (obligatoire):

Mention sur les Assurances et le Règlementaire : Le licencié ci-dessus ou son représentant légal (pour les mineurs) déclare se conformer aux règlements sportifs de la fédération UNSS, avoir pris connaissance des statuts du règlement intérieur de la fédération (disponibles sur le site internet UNSS), s'engager à respecter la charte éthique du CNOSF conformément au Code du Sport. Le licencié ou son représentant légal déclare être informé(e) des conditions d'assurances et de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer. dans un certain nombre de situations (à l'exception des situations où l'auteur des violences a lui-même la qualité d'assuré) les garanties actuelles du contrat UNSS/MAIF apportent aux adhérents (licenciés UNSS) victimes de violences sexuelles/physiques/psychologiques, une prise en charge dans les conditions prévues par le contrat, des frais médicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation dont les séances de soutien psychologique peuvent faire partie (garantie « Indemnisation des Dommages Corporels »). Il en sera de même de la prise en charge des frais de procédure (garantie « Recours ») pour lesquels la MAIF pourra également proposer les services d'un avocat auquel elle fait régulièrement appel.

Signature précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé" (obligatoire):

Règlement Intérieur (10 articles)

- ADHESION :** L'adhésion à l'Association Sportive du Collège entraîne l'acceptation de l'ensemble du règlement intérieur par l'adhérent et par ses parents.
- EXCLUSION :** Le professeur responsable de l'activité se réserve le droit d'exclure de celle-ci, provisoirement puis définitivement, sans remboursement de la cotisation, tout élève dont le comportement serait inadmissible. Le paiement reste dû même en cas d'empêchement de la pratique résultant d'élément extérieur.
- VOLS :** A l'occasion des activités de l'association (entraînements, compétitions, déplacements...), celle-ci se dégage de toute responsabilité concernant le vol d'objets, d'effets ou d'argent dont un adhérent pourrait être victime. De plus lors des activités l'élève doit se conformer au règlement intérieur de l'AS et du collège.
- PRIX :** La cotisation est fixée à 27 € pour tous, pour l'année scolaire 2022-2023, chèque libellé à l'ordre de : AS CLG St EXUPERY. (Tickets Pass Sports refusés. Tickets Pass Loisirs CAF acceptés mais sans rien écrire dessus. Demande de fond social possible auprès de l'assistante sociale Mme Daviau).

En cas de fratrie ou en parrainant une fille, la cotisation est réduite de 5€ et passe donc à 22€ (par exemple pour 2 inscriptions le coût est de 44€ au lieu de 54€ soit 10€ d'économie). Attention, cette réduction sera appliquée uniquement si les inscriptions (cotisation + feuille d'inscription signée + photo) sont données ensemble (en même temps).

- HORAIRES :** En période d'entraînement, les activités se déroulent de la façon suivante :

- ✓ **De 12h30 à 13h20 :**
- ✓ **Lundi :** VOLLEY ou ACTIVITES ARTISTIQUES (step, danse, cirque, ...)
- ✓ **Mardi :** BADMINTON ou FUTSAL fille (extérieur)
- ✓ **Mercredi de 12h30 à 14h00 (hors compétition) :** FUTSAL garçon (intérieur et extérieur)
- ✓ **Jeudi :** VOLLEY
- ✓ **Vendredi :** BADMINTON ou JEUX TRADITIONNELS : éperviers, balle aux prisonniers ... (extérieur)

- CANTINE :** Fournir une photo d'identité afin d'établir une carte nominative pour manger de façon prioritaire à la cantine 2 fois par semaine maximum. Les externes peuvent acheter un ticket de repas au bureau de la gestionnaire (Mme Vicient).
- COMPETITIONS :** Pour une compétition, les élèves sont convoqués individuellement via une convocation papier à rendre signée par le responsable légal avant la compétition à un des professeurs d'EPS.
- ABSENCES :** Les horaires de rendez-vous fixés sur les convocations doivent être respectés par tous. Cependant, il appartient aux parents de s'assurer de la présence du professeur avant de laisser son enfant au lieu de rendez-vous.
En cas d'absence du professeur 15 minutes après l'heure prévue, on considère que celle-ci est annulée. L'élève reste dans ce cas sous l'autorité parentale.
- AUTORITE :** Pendant toute la durée de l'activité, l'élève est sous la responsabilité du professeur. L'autorité du professeur se substitue à l'autorité parentale.
- FIN DE RESPONSABILITE :** La responsabilité du professeur s'arrête à l'heure de la fin de l'activité (inscrite à l'article 5 ou sur la convocation) et elle est immédiatement relayée par celle des parents.